FAITS DIVERS.

Température du 7 octobre 1897.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 148 rue de Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	72	22
Midi.....	82	28
3 P. M.....	84	29
6 P. M.....	82	28

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 44 heures:

MARIAGES—Auguste P. Pascal à Joséphine Ware; Paul Thomas à Nancy Edwards; Isaac Blunt à Maggie Edwards; Samuel J. Chase à Angelina Fasonde; William Thomas Segrave à Alice Ellen Rüb; John M. Vasenholt à Marie Clara Schmitt; William Calligan à Eliza Dastugue; Isaac Johnson à Mary Schumbacher, veuve Auguste Huber; John Meyer à Blanche Meyer, Adolphe Clentien à Mary Lisbony, Adam L'Eau à Rosa Eblen, William Henir à Cora Flynn, Joseph C. Boylan à Mary McDermott.

MARIAGES—Alcide A. Boisblanc, Jr., à Ethel Farrar Smith.

NAISSANCES—Mmes S. D. Edwards, un garçon; Louis Vogel, une fille; G. C. Engman, un garçon; M. Markey, un garçon; J. H O'Neil, un garçon; T. Nuss, un garçon; A. Leon, une fille; A. J. Frœndlé, un garçon; H. F. Hinricks, un garçon; Remy Bergerot, un garçon; A. Collins, un garçon; W. E. Dupré, un garçon.

NAISSANCES—Mmes E. B. Virgin, une fille; N. Dudonsat, Jr, une fille; R. F. Strangham, un garçon; J. P. Walter, une fille; H. Bode, une fille; L. O. Flick, un garçon; L. Hansmann, une fille; W. J. B. Watson, un garçon; J. Whitney, un garçon; S. Chapins, une fille; P. Wischendorff, un garçon; J. F. Camora, une fille; W. C. Winchester, une fille; F. Courrège, un garçon; J. Prescott, une fille; J. Lacoste, une fille; F. Rieger, un garçon; J. Glorions, une fille; F. Estena, un garçon.

DÉCÈS—Helen Scannell, 15 ans, 111 Berlin; Mme Vve Cécilia Seaman, 70 ans, 1928 Melpomène; Mme Vve Marguerite Enright, 65 ans, 2121 Douane; Dora Miller, 36 ans, Hôpital de Charité; Olympe Lescope, 69 ans, 1435 St-Claude; A. Burk, 70 ans 1115 N. Robertson; A. Forcheimer, 73 ans, 1348 rue des Magasins; J. Abel, 60 ans, Tulane ave et White; Marie Wurtenberg, 26 ans, 415 Royale; N. Parry, 33 ans, 3801 Laurel; Emily Weil, 13 ans, 1521 Cambronne; Adeline Rogers, 21 ans. 2227 St Philippe; M. P. Brady, 27 ans, Jackson Barracks.

DÉCÈS.-Corbin Lee Smith, 12 ans, 922 ave. Carrollton; Annie Eckert, 14 ans, 2504 Laurel; C. M. Eagan, 6 mos 3124 Bourgogne; E. L. Senum, 18 ans, 2359 N Robertson; Mme Vve Martin Dechantraux, 73 ans, Collége et Joseph; Mme Vve K Kehoe, 58 ans, No 4611 rue Baronne; Fannie Landry, 21 ans, 1414 Cambrone; Gasparo Trapini, 18 jours, 1207 Decatur; Annie McCord, 15 mois, 418 Royale; P. Fiduccia, 53 ans, 3918 Magasine; A Lloyd, 42 ans, 837 Lafayette; C. Richards, 65 ans, 2125 Dabadie; S Williams, 55 ans, Hôpital de Charité; T Coyne, 62 ans, avenue Howard; William Louis, 61 ans, Dublin, près de la machine de drainage; Pauline Tambero, 17 ans, Monroe, près Poplar.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Mark W. Marsden vs Mechanics et Traders Insurance Co—réclamation de $1330. sur une police d'assurance.

Clark, Leanel et Cie vs F. Langerstein—action en recouvrement de $145 sur des billets.

Edw. P. Didier vs ses créanciers—demande d'un répit.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Wm Hillsman, Chas G. Hoffman, Jean Maillhe, Annie E. Hand.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.—Jos Johnson—bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours de prison.

Octave Joseph—vagabondage; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Paul Parker Recknagle—ivresse et bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours de prison.

Hy Joseph—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Dr M. M. Fierman — violation de l'ordonnance 6055; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Paul Parker Recknogle — Méfaits, insultes et bris de paix; $15 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Mis sous caution:

Joseph Audry, Annie Repak, Elody Auxillion, insultes et bris de paix; J. J. Spuhler, Dave Abramson, de violence; Fred Wilson, attaque à main armée; Paul Recknogle, larcin.

Dans la Pluie Battante

l'homme est trempé. L'humidité lui donne un rhume. Le rhume, négligé, dégénéré en toux. La toux l'oblige au lit, malade. Une dose de Pectoral-Cerise d'Ayer, prise à temps, aurait arrêté le rhume à son début et empêché la maladie, la souffrance et la dépense.

Le remède de famille pour les rhumes, la toux et toutes les affections des poumons c'est ...

Le Pectoral-Cerise d'Ayer.

Envoyez chercher le "Cookbook," son page J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Une omission involontaire.

Nous avons omis involontairement de dire, dans les lignes consacrées aux mariages célébrés, mercredi dernier, à l'église St-Maurice, que c'est le curé, le Rév. P. Aveilhé, qui a donné la bénédiction nuptiale aux trois couples.

Le père Prim, nous l'avons dit, est monté en chaire pour adresser quelques paroles d'usage aux jeunes gens, et l'excellent curé de St-Maurice a béni les unions.

Un incident risible.

Si on se doutait dans les Etats avoisinant la Nouvelle-Orléans comment se font les rapports au Bureau de Santé, il n'y aurait pas lieu de s'alarmer de notre situation; toutes les quarantaines établies contre notre ville seraient, aujourd'hui même, levées, et notre commerce ne resterait plus en souffrance.

Un individu digne de foi racontait, hier, dans nos bureaux, qu'un des jours derniers, où la chaleur était excessive, il avait été pris subitement d'une indisposition pour avoir bu immodérément de l'eau glacée.

Une bonne voisine entendant dire que le monsieur n'était pas dans son état normal, en prévint le Bureau de Santé, et, vite, celui-ci mit en demeure l'individu de se laisser conduire au camp d'observation.

Une détention d'un jour suffit pour permettre de constater que le soi-disant fébricitant n'avait jamais rien eu.

L'eau glacée avait produit chez lui l'effet que des *pruneaux* produisent chez d'autres.

Question de droit.

Le Bureau d'hygiène de la Nouvelle-Orléans a-t-il le droit, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la législature de la Louisiane, sous prétexte de salubrité publique, d'enfermer chez elles ou ailleurs, les personnes atteintes ou non atteintes de fièvre jaune ou autre maladie épidémique?

Certes non; attendu qu'aucun pays au monde n'a le droit d'édicter de pareilles lois, parce qu'elles portent atteintes aux droits sacrés des gens, c'est-à-dire à la liberté individuelle.

On ne peut être emprisonné que pour crime ou délit ou encore pour folie furieuse.

A mon avis, en agissant comme il le fait, le Conseil de Santé commet un acte arbitraire.

G. GAY,
Ancien membre du barreau français.

Suicide Etrange.

On vient de repêcher, hier, vers 8 heures du matin, à grand'peine, le corps d'un individu qui venait de se jeter délibérément à l'eau. Jacob Reiff—c'est son nom—était si bien décidé à en finir avec la vie, qu'il avait pris toutes les précautions possibles pour ne pouvoir remonter à la surface, après le plongeon fatal.

Après être sorti de chez lui, rue Harmonie, entre Annonciation et Laurel, il s'était ficelé le bas des jambes, puis, il s'était rempli le pantalon de ferrailles et de pierres.

Quelques personnes l'avaient aperçu, de loin, au pied de la rue Huitième, sur le quai, mais n'y avait pas fait grande attention. Quelques instants après, en se retournant elles ne le revirent plus; elles en conclurent qu'il devait s'être noyé. On commença des recherches, d'abord infructueuses. Ce ne fut qu'un peu plus tard que le nommé Henry Rippo, demeurant rue Tchoupitoulas, arriva avec des crochets en fer, pour repêcher le malheureux. Après un certain temps, on put retrouver le corps et le faire remonter à la surface. C'est alors que l'on vit quels procédés Reiff avait employés pour en finir avec la vie.

Le Dr Lemonnier fut averti et donna le certificat voulu.

Mais pourquoi cet acte de désespoir? La famille de Reiff ne peut se l'expliquer. Jacob Reiff était un marchand de charbon qui faisait d'assez bonnes affaires. Il n'avait pas l'esprit chagrin; il était d'un tempérament assez gai, et sa famille ne lui connaît aucun tracas; il possédait de quoi vivre modestement, sans se donner la moindre peine.

On ne trouve aucune raison à cet acte de désespoir.

Association sanitaire auxiliaire du 5e Ward.

L'association sanitaire auxiliaire du 5e ward qui a son quartier général, coin Orléans et N. Liberté, a envoyé le rapport suivant au Dr G. F. Patton, secrétaire du Bureau de Santé.

Nous, membres du comité en charge de l'inspection de ce ward, avons jusqu'à date inspecté 202 résidences et trouvé plusieurs voûtes en mauvais état. Nous y avons immédiatement remédié.

H. DE RANCÉ,
Président ex-officio.
THOS H. TRUMBLE,
Chairman du Comité d'inspection.
JULES DOLHONDE,
JULES VILLERÉ,
FERDINAND ROSES;
F. L. SIMON.
EUSTHÈNE ANDRY, Secrétaire.

Association sanitaire du Sixième Ward.

M. Grandjean, président de cette association, a été interviewé hier soir par un de nos reporters, au siège de cette dernière, rue des Remparts, près Esplanade. Il lui a dit que les travaux d'assainissement du ward se poursuivaient activement et avec méthode.

Le Ward est divisé en 22 précincts placés sous la surintendance de MM. Chris Reuter, John Maillhes, John Alcina, Geo. A. Clarens, Wm. F. Johnson, James Thibaut, E. Reboul, J. W. Johnson, Dr Joseph Bauer, Geo. John Glynn, Jr., Rob. Steigg, Lawson F. Gerie, L. E. Lemarié Jr, L. E. Jung, J. S. Weiserman, A. McGuirk, Paul Capdevielle, E. L. Lafaye et Chs. Dittmann.

Ces messieurs font nettoyer les rues, les cours des maisons. Nombre de cours ont été trouvées dans un affreux état de malpropreté. Les travaux de désinfection sont exécutés par un officier sanitaire spécial.

MM. Farrar, Lemanse, Bone et Jones ont rendu de précieux services à l'association du ward.

Voici la liste des officiers de l'association: Geo. H. Grandjean, président; Paul Capdevielle, 1er vice-président; Joseph Garcia, 2e vice-président; T. J. Gilloly, secrétaire; Aristide De Blanc, trésorier.

LA FIÈVRE JAUNE.

Un déserteur.

La fièvre jaune vient d'emporter un soldat de l'armée des Etats-Unis aux casernes dans des circonstances assez étranges. Nicholas Brady avait déserté, il y a environ deux mois. Depuis qu'avait éclaté la fièvre jaune, la peur l'avait pris. Il aima mieux se rendre aux autorités au risque de subir un long emprisonnement dans le nord que de rester exposé à la fièvre jaune. Il en a pourtant été victime. Il avait été rapporté aux Bureaux de Santé, dimanche dernier. Il a été nécessairement enterré aux frais du gouvernement fédéral.

La malle dans nos campagnes.

Il a été publié, hier matin, une dépêche fort intéressante: "Lafayette ne refuse pas de recevoir la malle quand elle est convenablement fumigée", dit la *Gazette*, de cette localité, dans un télégramme signé Homer Mouton, éditeur de ce journal. M. Homer Mouton est un des membres du club de la Presse. Il se trouve ainsi en rapport fréquente avec les journaux de la Nouvelle-Orléans.

En tout cas, voilà une conduite qui est sensée et que devraient suivre toutes nos campagnes.

Le "Château Yquem"

Il est arrivé enfin, ce fameux bâteau dont on a parlé depuis si longtemps, avec ses trois cent deux imigrants italiens.

Il est à la quarantaine, depuis hier, 5 heures du matin. Il a nécessairement été détenu jusqu'à ce qu'on sache définitivement où le faire aborder. En tout cas, le docteur Formento, M. Papini, vice consul d'Italie et un représentant de la maison à laquelle est consigné le navire, sont partis pour expliquer la situation à ces immigrants. Ils seront probablement internés dans la paroisse Plaquemine; mais il n'y aucune communication entre eux et la ville.

Carrollton en colère.

La vie réelle est un peu comme le théâtre; le comique s'y mêle volontiers au tragique. Il paraît que les habitants de Carrollton sont furieux contre le Bureau de Santé qui, disent-ils, semble attribuer à leur district l'origine de tous les cas de fièvre jaune qui se déclarent en ville. Un habitant du quartier est venu signifier, hier, au Bureau que la rue Lowerline est la limite inférieure de Carrollton et non pas de la rue Canal.

Les Quatre Cas de la rue Prytanée.

M. Clinton F. Dixon, Mme W. C. Ray, Miss Lucy Ray, Miss Catherine Ray, demeurant No 2912 rue Prytanée, vont beaucoup mieux. Ils seront relevés de la quarantaine après les cinq jours réglementaires. La maison a été fumigée.

Nouvelles Quarantaines contre la Nile Orléans.

M. Marshal, du Louisville Nashville, a annoncé, hier matin, au département de publicité du Bureau de Santé, quelques faits qui aggravent la situation, en ce qui concerne la quarantaine.

Columbus et Brunswick, Georgie, ne reçoivent plus de fret de la Nouvelle-Orléans ni de Louisville.

Le Pass Christian ne reçoit plus de fret ni de Mobile ni de la Nouvelle-Orléans.

Le steamer Pearlington a cessé son service de la rivière Pearl.

Le Bureau de santé des Avoyelles déclare qu'aucun fret ne sera plus reçu, venant des points infectés de cette paroisse.

Les restrictions de la quarantaine s'appliquent au chemin de fer Alabama et Vickesburg et à celui de Vicksburg, Shreveport et Pacific.

Modification de la quarantaine du Texas.

Baton Rouge, 7 octobre.

Le gouverneur Foster a reçu du gouverneur Culbertson, du Texas, le télégramme suivant:

Après mûre réflexion, une modification a été apportée aux règlements de la quarantaine. Désormais, le bois sera admis, comme vous l'avez suggéré.

BUREAU DE SANTÉ DE LA LOUISIANE,

Coin Carondelet et Commune.

DÉPARTEMENT DE PUBLICITÉ.

BULLETIN OFFICIEL QUOTIDIEN.

Nouvelle-Orléans, 7 oct. 1897.

Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, à la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune, comme suit:

Durant les 24 heures, finissant à 9 heures du soir, jeudi, 6 octobre 1897, il y a eu

Cas de fièvre jaune aujourd'hui...34
Décès.....2

RÉCAPITULATION.

Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date—460.
Total des décès de la fièvre jaune jusqu'à date—45.
Total des cas absolument guéris, 147.
Total des cas en traitement, 267.

S. R. OLLIPHANT, M. D.,
Président du Bureau de Santé.

WALTER C. FLOWER,
Maire de la Nouvelle-Orléans.

Nouveaux cas.

Dr J. Barnett, 1813, Baronne.
Robert Gibson, 2337, Urquhart.
Corinne Strock, 620, Jackson.
H. Weinberg, 406, S. Remparts.
W. A. Eldridge, 1583, Calhoun.
Mme Susie Evans, 1932, Huitième.
Henry Haas, Hôpital d'Isolation.
Henry Kopman, Hurst, entre Octavie et Joseph.
William Dymond, envoyé à l'Infirmerie Touro.
Jones McHardy, Pine, coin Maple.
— McHardy, même adresse.
Joseph Dean, Hôpital d'Isolation (vieux de la geole de police).
C. Jambert, 819 Bourbon.
C. Fracheux, 1433 Royale.
Mlle J. Bosses, même adresse.
— Bruno, Première et Rempart.
Lillian Caratephen, 1630 Jackson.
Mlle Rubie McGrath, 819 Joseph.
Gonzales Peyrepitti, 8231 Maple.
G. A. Sempsell, 7922 St-Charles.
L. D. Sempsell, même adresse.
Emma Chaix, 8522 Plum.
Harry Gasley, transporté à l'Infirmerie Touro.
Mme — Batiez, 2315 Quatrième.
Annie Moore, 538 Philip.
Mme Frank Davis, 535 Ste-Anne.
August Fisher, Sixième et Collége.
J. D. Dick, 1914 Jackson.
J. M. Dick, même adresse.
Mme Frank Steck, Maple et Fern.
Mme W. M. McGrath, 819 Joseph.

Nouveaux cas rapportés après la clôture du Bureau:

F. Codeaux, St-Marie 943.
Mlle Alice McGinty. Soniat 1108.
— Welle, St-Charles 842, transporté à l'Infirmérie Touro.

Décès.

Raoul Gelpi, Rampart et Ursulines, 6 sept; Jos Lovell, 7717 St-Charles, 22 sept; Paul Tamor, 1206 St-André, 24 sept; E. Harmon, 2120 Tulane, 18 sept; Zena Brauner, Webster et Patton, 17 sept; Jos Giefossy, 2626 Urquhart, 19 sept; Santa Graffato, 531 Hôpital, 18 sept; Mary Duboe, St-Charles et Cherokee, 23 sept; Raphael Forrestiery, 1426 Chartres, 19 sept; Salvadore Cosimar, 1423 Chartres, 24 septembre; Andrew Schlosser, 844 Poydras, 25 septembre; Lizzie Nusbaum, 1300 Galvez, 22 septembre; Fred Gund, 535 Marais, 24 sept; C. Serieto, 8118 Birch, 23 sept; J. N. Cherry, 1129 Quatrième, 27 sept; Mme G. Lessemner, 524 St Philippe 23 sept; Anna Schultz, 422 Dryades, 25 sept; Mlle Dreyfous, 36 Bourbon, 24 sept; Emile Serres, 1204 Constance, 25 sept; Fred Bakus, 1033 Félicité, 27 sept; Giacomo Russo, 625 St-Philippe, 27 septembre; Emile Tamor, 1206 St-André, 24 septembre; Jennie Ashford, 1304 Chartres, 27 septembre; Parke C. Hands, 1637 Octevia, 22 septembre.

James Gray, 528, avenue Esplanade, déclaré fièvre jaune le 26 septembre.

Pierre Poublanc, Hôpital Beauregard, (du No 1025, Decatur) déclaré fièvre jaune le 25 septembre.

Patrick Scahill, 436, Gaiennie, rapporté suspect le 27 septembre.

Antonio Sinacra, 540 St-Philippe.
Paul St-Philip, 1206 Chartres.
Hy P. Bourriaque, 1225 avenue St-Roch.
Mlle May Bowers, 631 Philip.
Henry Bourriaque, 1225 avenue St-Roch, déjà annoncé hier matin.
Mme Paul Engel, 3305 Tchoupitoulas.
A. M. Hickey, Hôpital Beauregard, venant du Home for Homeless.
Gaetano Pipitoni, Magasin 1916 (déclaré fièvre jaune, le 2 octobre).
Dan Sullivan, Hôpital Beauregard (de la rue Bonny 619, Alger, déclaré fièvre jaune le 2 octobre).
Louis Quisnet, 1408 Dante, (Carrollton.
Cecile Speiss, ave Carrollton et Oak (Carrollton),
Baptiste Soloman, 418 Quartier.
Pauline Tambero, 1415, Monroe.
Annie Eckert, 2504, Laurel.
Mme Spanno, 616 Kerlerec, (après la clôture du rapport.

Libérés comme bien portants.

Geo. Gelpi, Remparts et Ursulines; H. Minor, Alma Minor, 3121, St Claude; Andrew Glaber, 3125 St Claude; Chas Murray, 3125 St Claude; Frank Minor, 3121, St Claude; Ed McGinty, 1108 Soniat; Ed G. Dole 1322, Magnolia; Henry Rosbenstein, Infirmerie Touro; Mlle Morales 7717 St Charles; W. Geisler, Marais et Clouet; Melcher, 3133, St-Claude; John Dell, Plum; Nora et Mary Hynes, 3141, St-Claude; W. A. Mills, 5964, Patton; Maggie Custer, 1120, Gaiennie; Andrew Schlosser, 844, Poydras; Joe Roth, 1124, Clouet; Lena Katz, Katie Kats, Herman Kats, 540, Bassin; Gertrude Kerr, 831, Bourbon; Joe Nussbaum, 1300 Galvez;
— Odenwald; Charles Ahrens; Viola Belson, Schilling; Mme J. C. Simpson, Smith, Clouet et St Claude; Zena Cooper, 2602 Chippewa; A. Thurberg, 927 St Philip; Herman Dartois, 535 Madison; Shields, 1129, Gravier; Mme McAndrew, 120, Howard; Alex. Haley, 541, Dryades; Patrick McCann, 1631, Constantinople; Lou Ebbitts, Hôpital de Charité; Yrma Cooper, Chippewa, près de Troisième; Mme Chalmers, 526, Bellecastle.

Emma Fleetwood, 727, Lowerline.
Hellman, Baronne près Union.
Sophie Ricaud, coin Dante et Jeannette.
William Brandon, 629 Philip.
Kemp Christian, 1574, avenue Peters.
Deux cas au No 1114 Soniat, Mme Phelps et un autre.
E Bartlette, 1638 Calhoun.
Mme McAndrews, 120, avenue Howard.
Alex Haley, 541, Dryades.
Patrick McCann, 1631, Constantinople.
Dominick Taranto, Berlin et Carondelet.
Lou Ebbetts, Hôpital de Charité.
Mme — Chalmers, rue Bellecastle.
Deux cas en la résidence de C. W. Woods, — rue Octavie.
— Rubenstein, Infirmerie Touro.
John Lee, 1010, Dublin.
Sarah Lee, même adresse.
Deux cas de plus dans la résidence Wood, rue Octavia.
Wm R. Freret, 1731, Deuxième.
Miss Ellen Freret, même adresse.
E. V. Parham, 3912, Carondelet.
Mme Sarret et enfant, 1436 Dante.
Mme Rosalie Bachus, Hillary et Burthe.
James S. Brownson, 1126 N Liberté.
Mme A. T. Wimberly, 1718 Protanée.
Percy Mattisson, 2411 Constance.
Mlle Susie Mattisson, même adresse.
A. Goldman, 2227 Baronne.
Joseph Roth, 1124 Clouet.
Jens Wilkinson, 1920 Jackson.
Rosa Baldwin, (couleur) 545 avenue Washington.
J. Warde, ...
Arthur J. Blake, Camp 2013.
P. J. Hudson, Perrier 4904.
Thos. H. Witt, Hurst 6121.
Alex J. Burrage, Calliope 2109.
Lou Lawler, 908 Deuxième; M. Dwyer, 621 Première; Andrew Pizzo, — Pizzo, ne domestique, 445 Bassin; John Apffel, 832 Howard; Wm Thompson, Hôpital de la Marine; Edgar Savage, Hôpital de la Marine; Henry Pujol, 2820 Canal; Hortense Omille, même adresse.
Louise Lea, 1008 Dublin.
John Lea, même adresse.
Sarah Lea, même adresse.
Emma Smith, 417 Septième.
Deux enfants de P. E. Daly, 1425 Howard.
Vincent Aymani, 623 Philip.
S. F. Joor, 6063 Laurel.
Miss Hattie Joor, même adresse.
James Gorman, 2608 St André.
C. H. Gorman, même adresse.
Mlle McCall, 1748 Jackson.
Mlle Olive Hewitt, même adresse.
Mlle Fannie Hewitt, même adresse.
Mlle Mélanie Hewitt, même adresse.
Samuel Messina, 2024 Conti.
Geo Messina, même adresse.
— Seibach, 2506 d'Abadie.
Henry Deeble, 1432 Dante, Carrollton.
Mary McCullom, 1115 Ste Marie.
John McCullom, même adresse.
Mary Ragan, 2705, Urquhart.
Mlle G. Seligman, 2131, Baronne.
Hazel Fischer, Milleudon et Pearl.
Clem Colly, 1109, Cadiz.
Geo. G. Hynson, Valmont et S. Remparts.
J. G. Lee, 2233, Baronne.
Mme J. C. Lee, même adresse:
— Lee, un enfant, même adresse.
— Lee, un autre enfant, même adresse.
M. — Pierson, 1319. St Mary.
Peter Deeble, 1434, Dante.
A. S. Ternoir, 532, Marais.
Sœur Marcella, Asile des enfants de St Vincent.

Quarantaines levées.

— Theil, 1129 Gravier.
R F R-yeolds, 1703 Collége.
Mme A T Wimberly, 1718 Prytanée.
— Freret, 1731 Seconde.
Antonio Sinacra, 540 St-Philippe.
J. Pausseur, 5517 Annonciation.
Paul Engel, relâché après désinfection, l'immunité étant établie, Toledano et Tchoupitoulas.
No 120 Howard.
No 441 S Basin.
No 545 S Basin.

Le cas qui s'est déclaré dans la geôle de police, hier, a été immédiatement transporté, sur l'ordre du Dr Lemonnier, à l'Hôpital Beauregard. Il s'appelle Joseph Dana, un Italien qui a été arrêté, le 5 septembre, près du Marché Français, pour vagabondage.

Le coroner a ordonné au capt. Mahoney, de la prison de paroisse, de se procurer deux arrosoirs et d'arroser tout l'édifice et les terrains avec une mixture de chlorine. Si un cas se présente, envoyez-le immédiatement à l'hôpital de la fièvre jaune.

Une erreur regrettable.

A propos de l'affaire de Mme Nagle, chemin du Bayou, il y a eu erreur il est vrai. Le Dr Weeks, qui soignait la malade avait cru voir les symtômes de la fièvre jaune, et avait fait mettre le drapeau. Il a ensuite loyalement reconnu son erreur, à mesure que la maladie se développait et en a fait part immédiatement au Bureau de Santé qui s'est hâté d'enlever le drapeau.

Cette conduite fait honneur au Dr Weeks.

Les funérailles des victimes de la fièvre jaune.

Voici comment se font les funérailles des victimes de la fièvre jaune:

Le corps est enveloppé dans une couverture plongée dans une solution permaldehyde. Le cercueil a été d'avance imprégné du même désinfectant; le corps y est placé.

Le cercueil est fourni par la famille. Il peut être en métal ou en bois, à la volonté des parents; il suffit qu'il soit de construction solide. Les décorations intérieures et extérieures sont permises. Il n'y a que les tentures extérieures des corbillards qui soient interdites, parce qu'on ne peut les désinfecter convenablement.

Après l'enlèvement du corps, la chambre mortuaire est aussitôt purifiée. On n'y brûle pas tout, comme on l'a prétendu, on ne détruit que les habillements et les étoffes qui ont été contaminées et qu'il est impossible de purifier. Tout le reste est désinfecté et rien n'est gâté par cette opération. Un officier sanitaire accompagne le corps jusqu'au cimetière en exerçant une constante surveillance. Si le corps est mis en terre, il faut qu'il soit placé à cinq pieds de profondeur. S'il est placé dans une voute, celle-ci doit être close hermétiquement par un lit de briques. Personne n'est admis aux funérailles, excepté les personnes de la famille et celles qui sont considérées à l'abri de la maladie. Le corbillard doit précéder les voitures qui portent la famille, mais à la distance d'un ilet.

La question du transport de la malle.

A M. Rightor, Président du Club de la Presse, Nouvelle-Orléans.

Je vois que les résolutions votées par la presse locale et qui ont été télégraphiées aux journaux du Mississipi, de la Louisiane, de l'Alabama et du Texas, ont porté leurs fruits.

M. Mouton, de la Gazette, de Lafayette, annonce que Lafayette ne refuse pas d'accepter le fret convenablement famigé. Ce que l'on craint, dit-il, ce sont les trains qui portent les malles. Si c'est de là que vient l'embarras, il serait facile d'y remédier. A partir de la Nouvelle-Iberie, par exemple, le maître général des postes pourrait établir un train spécial qui traverserait toute la contrée jusqu'à Lafayette, la malle ayant été d'avance famigée et mise à l'abri de toute infection?

Tout à vous,

LEWIS GUION.

M. L. Guion appartient à la maison Lewis Guion et Rickey, agents généraux de la Mutual Reserve Fund Life Association, de New York.

On sait que le consul Italien et le Dr Formento devaient aller au-devant du Château Yquem.

On a changé d'idée à cet égard. Tout contact du navire avec une personne de la Nouvelle-Orléans peut empêcher les émigrants d'aborder dans les paroisses rurales.

BUREAU DE SANTÉ.

Réunion Spéciale.

Le Bureau de Santé s'est réuni, hier, sous la présidence du docteur Olliphant:

Etaient présents:

Le Dr Formento, MM. Odenheimer, Dyer et Maunsell.

Une communication a été reçue, demandant la réouverture des écoles, le 15 courant.

Le Dr Formento appuie la pétition. M. Maunsell demande qu'on la réfère au comité sanitaire.

Le Dr. Formento insiste. A Paris, dit-il, en temps d'épidémie, non-seulement les théâtres sont ouverts, mais on en ouvre de nouveaux pour divertir la population.

L'affaire sera discutée de nouveau à la prochaine réunion.

Les sœurs marianites ont adressé la même requête au Bureau.

Le président, après avoir présenté la proclamation du gouverneur, déjà publiée, lit un télégramme du Dr Tarlton, qui déclare que la fièvre jaune a fait son apparition à Patterson. Le Dr Smith a déjà pris des précautions à cet égard.

Dans une lettre, le maire de Ramos, près de Morgan City, annonce qu'il y a plusieurs cas suspects dans cette localité.

Le Dr Olliphant dit qu'au No 611 de la rue Canal il s'est déclaré un cas au 4e étage, hier soir. Il a fait placer un gardien au pied de l'escalier. L'officier avait placé un drapeau au rez-de-chaussée. Selon le Président, cette mesure n'était pas suffisante.

Elle eut provoqué de l'excitation dans la rue Canal. Il a reçu des marchands une lettre demandant que le drapeau fût enlevé; il a cru devoir faire droit à la requête. Il est approuvé par le Bureau.

Le docteur Formento rappelle qu'une enfant a été vaccinée, hier, dans cette rue, et qu'on doit que cette malade [illegible]

devrait être bien sûr de ce qu'il fait, avant de placer un drapeau comme celui-là.

Le docteur Woods dit qu'il a pris des mesures pour qu'un pareil fait ne se renouvelle pas.

La sentinelle et le Petit Caporal.

Il vient d'arriver au président Mc Kinley une petite aventure qui rappelle l'histoire fameuse de la sentinelle et du Petit Caporal.

M. Mc Kinley s'était rendu à Buffalo, à l'occasion de la réunion annuelle des vétérans de la Grande Armée. Sortant en voiture de son hôtel, le Président eut l'idée d'aller visiter le campement des vétérans établi juste en face où l'on avait fait de grands préparatifs pour le recevoir.

Comme la voiture allait franchir la porte du camp, un vétéran en uniforme, de faction à l'entrée, s'est jeté à la tête des chevaux et a crié au cocher de ne pas avancer!

Les pourparlers ne serviront à rien, le vétéran ne connaissait que sa consigne.

"Nous n'essaierons pas de forcer les lignes, dit en riant M. Mc Kinley." Et il donna l'ordre à son cocher de tourner bride.

L'état du docteur Lanzanskie.

Le docteur Peofield Lanzanskie, le russe qui a attenté à ses jours l'avant dernière soirée, et qui a été trouvé sans connaissance sur l'avenue Esplanade entre les rues Gayoso et Dupré, est toujours à l'hôpital. Hier soir à l'heure où le représentant de l'Abeille se rendait à cette institution, un mieux sensible s'était opéré dans l'état du malade; les médecins déclarent que sa complète guérison n'est maintenant qu'une question de temps.

Le Dr Lanzanskie est à la Nouvelle-Orléans depuis dimanche dernier; c'est la seconde fois depuis, qu'il a attenté à ses jours. Lanzanskie semble vouloir entourer son identité de mystère. Il refuse absolument de donner son adresse ou son origine. Il prétend que c'est la misère qui l'a poussé à sa funeste détermination.

Rencontre.

Une rencontre, qui a causé beaucoup d'excitation, a eu lieu hier après-midi vers quatre heures, en face du Bureau de Santé, à l'angle des rues Commune et Carondelet, entre l'avocat du Bureau M. E. B. Howard, et le docteur J. Holt.

Les relations entre ce dernier et les autorités sanitaires sont très tendues, depuis que le Bureau de Santé l'a réprimandé pour avoir négligé de rapporter plusieurs cas de fièvre jaune sous son traitement; mais M. Howard ne pensait pas que son ressentiment allât jusqu'à lui, qui n'est qu'un simple employé du Bureau.

Aussi, en rencontrant le docteur, M. Howard lui a tendu la main, mais celui-ci a fait un mouvement comme pour le frapper et au même instant a tiré un couteau de sa poche.

Heureusement, des amis ont vu le mouvement du docteur et ont réussi à séparer les deux hommes.

Mort à l'Hôpital.

Un jeune nègre, du nom d'Emile Jones, est mort, hier soir, à l'hôpital, après une maladie de plusieurs semaines.

Jones était un prisonnier de la prison de paroisse et avait été envoyé à l'Hôpital par le shérif. Il était sous le coup d'une accusation de meurtre, ayant assassiné sa femme, Mary Jones, le 17 avril dernier, à la suite d'une scène de jalousie.

La querelle avait eu lieu à leur résidence, à l'angle des rues Toledano et Johnson, et Jones avait plongé un couteau sept fois, dans le corps de sa victime.

Mort en prison.

James Jones, couleur, en prison depuis plusieurs mois, est mort hier soir, vers dix heures, d'une maladie pulmonaire.

Jones avait été arrêté pour vol avec effraction; le 17 septembre il a été condamné à un an de travaux forcés. Son corps a été transporté à la morgue.

Base-Ball.

Baltimore, 11; Boston, 10.

NOUVELLES A LA MAIN.

Blessé—Hier soir, à huit heures, Richard Basile, couleur, alias "Skeet the Black Detective", se rendait chez lui, lorsqu'arrivé à l'angle des rues Melpomène et Derbigny, il a été accosté par un nommé John Denis, qui sans raisons apparentes, a tiré sur lui, le blessant à la jambe gauche. Basile a été soigné par les étudiants de l'hôpital.

Incendie—Hier matin, vers une heure, un feu a éclaté sous un hangar à la résidence de Mme A. Thompson, rue Atlantic 328, à Alger. Les flammes qui n'ont causé que d'insignifiants dégâts ont été éteintes, à l'arrivée des pompiers.

Chute.—Daniel Williams, un arrimeur de couleur, domicilié rue Constance, près Austerlitz, travaillait, hier matin, à bord du steamship Texan, amarré au quai de la rue Nun, lorsque, en faisant un faux pas, il a été précipité dans une des écoutilles, d'une hauteur de 40 pieds, et a été grièvement blessé à la tête. Il a été transporté à l'hôpital dans un état critique.

— En travaillant, hier après-midi, sur le bateau Pargoud, amarré au pied de la rue Robin, Joe Lynch, un charpentier, âgé de 60 ans, est tombé d'une hauteur de 20 pieds et s'est blessé au côté gauche.

Vol—L'avant-dernière nuit, un voleur s'est introduit dans la demeure de M. Aug Benedict, rue Baronne, 2605, et s'est enfui en emportant des bijoux d'une valeur de $397. La maison voisine a été également visitée par des voleurs qui ont été effrayés par les personnes de la maison.

PILULES AYRTON PAR PAGNY [illegible] Anti, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'épuisement des forces, [illegible]

L'ATHENEE LOUISIANAIS

CONCOURS DE 1897.

L'Athénée propose le sujet suivan aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année

"LOUIS XIV ET SON SIECLE."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1898 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, et un prix de $50 en espèces.

L'Athénée, s'il le juge convenable, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance